



BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRESENTANTS
DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTEGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

COMMISSION DE LA SANTE PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA
SOCIETE

Woensdag

Mercredi

04-07-2018

04-07-2018

Namiddag

Après-midi

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS	Parti Socialiste
MR	Mouvement réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
sp.a	socialistische partij anders
Ecolo-Groen	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
cdH	centre démocrate Humaniste
VB	Vlaams Belang
DéFI	Démocrate Fédéraliste Indépendant
PTB-GO!	Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture!
Vuye&Wouters	Vuye&Wouters
PP	Parti Populaire

Afkortingen bij de nummering van de publicaties :		Abréviations dans la numérotation des publications :	
DOC 54 0000/000	Parlementair stuk van de 54 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer	DOC 54 0000/000	Document parlementaire de la 54 ^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif
QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden	QRVA	Questions et Réponses écrites
CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag	CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral
CRABV	Beknopt Verslag	CRABV	Compte Rendu Analytique
CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)	CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)
PLEN	Plenum	PLEN	Séance plénière
COM	Commissievergadering	COM	Réunion de commission
MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beige kleurig papier)	MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)

Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers	Publications officielles éditées par la Chambre des représentants
Bestellingen :	Commandes :
Natieplein 2	Place de la Nation 2
1008 Brussel	1008 Bruxelles
Tel. : 02/ 549 81 60	Tél. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74	Fax : 02/549 82 74
www.dekamer.be	www.lachambre.be
e-mail : publicaties@dekamer.be	e-mail : publications@lachambre.be

INHOUD

Samengevoegde vragen van	1
- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de naleving van het Akkoord van Parijs door de Europese Unie" (nr. 26379)	1
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het standpunt dat België heeft ingenomen om het Klimaatakkoord van Parijs door de Europese Unie te doen naleven" (nr. 26045)	1
<i>Sprekers: Jean-Marc Nollet</i> , voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Interpellatie van de heer Jean-Marc Nollet tot de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de Talanoa-dialogoog in Benelux-verband over het klimaatvraagstuk, die plaatsvindt in Brussel op 24 september 2018" (nr. 272)	7
<i>Sprekers: Jean-Marc Nollet</i> , voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het Belgische standpunt in het kader van de dialoog die werd opgestart naar aanleiding van de EP-doelstelling van 35 % hernieuwbare energie in 2030" (nr. 26410)	11
<i>Sprekers: Jean-Marc Nollet</i> , voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	
Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de vervolgstap in het debat over de koolstoftarifiering" (nr. 26411)	12
<i>Sprekers: Jean-Marc Nollet</i> , voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, Marie-Christine Marghem , minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling	

SOMMAIRE

Questions jointes de	1
- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le respect de l'Accord de Paris par l'Union européenne" (n° 26379)	1
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les positions prises par la Belgique en vue de faire respecter l'Accord de Paris sur le climat par l'Union européenne" (n° 26045)	1
<i>Orateurs: Jean-Marc Nollet</i> , président du groupe Ecolo-Groen, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Interpellation de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable sur "le Talanoa Benelux climat qui se déroulera le 24 septembre à Bruxelles" (n° 272)	7
<i>Orateurs: Jean-Marc Nollet</i> , président du groupe Ecolo-Groen, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la position de la Belgique dans le cadre du trilogue entamé suite à la volonté du PE de porter à 35 % la part des énergies renouvelables en 2030" (n° 26410)	10
<i>Orateurs: Jean-Marc Nollet</i> , président du groupe Ecolo-Groen, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	
Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les suites à donner au débat initié sur la tarification carbone" (n° 26411)	12
<i>Orateurs: Jean-Marc Nollet</i> , président du groupe Ecolo-Groen, Marie-Christine Marghem , ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable	

COMMISSIE VOOR DE
VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE
MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

COMMISSION DE LA SANTE
PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
RENOUVEAU DE LA SOCIETE

van

du

WOENSDAG 4 JULI 2018

MERCREDI 4 JUILLET 2018

Namiddag

Après-midi

La réunion publique de commission est ouverte à 17.16 heures et présidée par Mme Muriel Gerkens. De openbare commissievergadering wordt geopend om 17.16 uur en voorgezeten door mevrouw Muriel Gerkens.

01 Questions jointes de

- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le respect de l'Accord de Paris par l'Union européenne" (n° 26379)
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les positions prises par la Belgique en vue de faire respecter l'Accord de Paris sur le climat par l'Union européenne" (n° 26045)

01 Samengevoegde vragen van

- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de naleving van het Akkoord van Parijs door de Europese Unie" (nr. 26379)
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het standpunt dat België heeft ingenomen om het Klimaatakkoord van Parijs door de Europese Unie te doen naleven" (nr. 26045)

01.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la présidente, je voudrais d'abord saluer la présence de Mme Cassart-Mailleux qui est fort attentive à ces enjeux, comme on le sait. Même si elle n'a pas de question à poser, elle est présente, et je trouve que c'est un bon signe.

Madame la ministre, nous avons déjà abordé le sujet de l'Accord de Paris à plusieurs reprises. Cependant, cette fois-ci, je souhaite creuser avec vous trois points précis: la position qu'a prise la Belgique, mais aussi et surtout la position que votre gouvernement fédéral a défendue lors de la concertation intrabelge qui prépare les prises de position au niveau européen, ainsi qu'à d'autres niveaux. Je voudrais discuter de cette position sur la politique des énergies renouvelables. On sait qu'initialement, la Belgique défendait l'objectif totalement rétrograde de 27 %. Un trilogue a conduit à ce que la proposition sur la table passe à 32 %.

Quelle a été la position de la Belgique? Vous l'avez déjà dit en séance plénière: l'abstention. Je veux aujourd'hui savoir quelle est la position que le gouvernement fédéral a défendue lors de la concertation intrabelge au sujet des 27 %. En séance plénière, vous avez beaucoup insisté sur le fait que le gouvernement flamand et la majorité flamande ne voulaient pas, et que c'était ce qui vous avait

01.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Op het vlak van hernieuwbare energie verdedigde België aanvankelijk een achterhaald streefcijfer van 27 %. Welk standpunt heeft de federale regering ingenomen tijdens het intra-Belgisch overleg over de norm van 27 %, die de Vlaamse meerderheid niet wilde verhogen?

Wat de energie-efficiëntie betreft, stemde België tegen het voorstel van 32,5 % en deed zo nog slechter dan de Visegradlanden. Welk standpunt heeft de regering verdedigd tijdens het intra-Belgisch overleg hierover?

Tot slot, wat is het standpunt van België en de federale regering met betrekking tot het Appel van Parijs?

conduit à vous abstenir. Quelle est la position que le gouvernement fédéral a défendue?

Ma deuxième question est issue du même raisonnement, mais porte sur l'efficacité énergétique. En plénière, vous avez répondu qu'au sujet de la position de la Belgique, on verrait. Nous étions jeudi et le vendredi, la Belgique devait donner sa position. Depuis lors, nous avons eu connaissance de celle-ci. La Belgique a voté contre. Pire que la Pologne et que les pays de Visegrád. Même la Pologne s'est abstenue, oserais-je dire. La Belgique a voté contre la proposition qui était à 32,5 %. Je veux savoir quelle est la position que le gouvernement fédéral a défendue dans la concertation intrabelge. Ici, vous ne pourrez pas vous couvrir en invoquant la position du gouvernement flamand, puisque si la Belgique a voté contre, c'est que personne n'a demandé à voter pour. C'est votre argument pour justifier l'abstention sur les énergies renouvelables. Lorsqu'on s'abstient, c'est parce que certains ont demandé à voter pour et d'autres contre.

Si la Belgique a voté contre, cela signifie que tout le monde était d'accord de voter contre. Je veux donc connaître la position défendue par le gouvernement fédéral dans ce débat.

En ce qui concerne l'appel lancé à Paris le 25 avril, quelles sont les positions de la Belgique et du gouvernement fédéral? Je ne sais même pas si vous le rejoignez.

01.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, monsieur le député, les engagements actuels de réduction tels que prévus par les contributions au niveau national sont insuffisants pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris. Des études le montrent. D'ailleurs, le renforcement de l'ambition sera un des thèmes centraux du sommet de la COP24 qui se tiendra à Katowice, en Pologne, à la fin de cette année. C'est lors de ce sommet que se déroulera la phase politique finale du Dialogue de Talanoa destiné à faire le bilan des progrès et à donner une impulsion aux États parties à l'Accord de Paris dans le cadre de leur contribution déterminée au niveau national.

Concrètement, le débat porte aujourd'hui sur le renforcement des objectifs de réduction à l'horizon 2030, qu'il faut voir comme une étape sur la voie de la transition vers une économie neutre en carbone, à l'horizon 2050. Comme vous le soulignez dans votre question, d'importants développements en la matière sont en cours au niveau européen. Un accord politique a été conclu à ce niveau pour porter l'objectif d'énergies renouvelables au niveau de l'Union européenne à 32 % au lieu des 27 % proposés par le Conseil européen d'octobre 2014 et l'objectif d'efficacité énergétique à 32,5 % à l'horizon 2030 au lieu des 30 % proposés par le Conseil de juin 2017.

Sur la base de contacts bilatéraux informels entre les experts belges et la Commission, une telle augmentation de l'objectif européen pour les énergies renouvelables aurait un impact sur la Belgique. L'augmentation des coûts du système énergétique serait de l'ordre de 1,6 %

01.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je pose une autre question

01.02 Minister Marie-Christine Marghem: De verbintenissen inzake de vermindering van de broeikasgasemissies door de bijdragen op het nationale niveau volstaan niet om het Klimaatakkoord van Parijs na te leven. Dat zal een van de agendapunten van de klimaatop van Katowice zijn, waarbij er in de politieke eindfase van de Talanoa dialoog een stand van zaken zal worden opgemaakt van de geboekte vooruitgang, en een impuls zal worden gegeven aan de landen die het Klimaatakkoord van Parijs ondertekend hebben.

Op het Europese niveau werd er een akkoord bereikt om de doelstelling inzake hernieuwbare energie tot 32 % en de doelstelling inzake energie-efficiëntie tot 32,5 % op te trekken tegen 2030.

sur les 1,6 %. Mais ce n'est pas grave. En l'occurrence, je n'abordais pas du tout ce point.

01.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Je vous concède certaines répétitions.

Selon la Commission, un objectif européen de 32 % en impliquerait un de 21 % pour la Belgique. En plénière, je crois avoir indiqué à Mme Temmerman que cela tournerait aux alentours de 19 %. En réalité, c'est 21 %.

01.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): C'est ce que vous m'aviez aussi répondu.

01.06 Marie-Christine Marghem, ministre: C'est possible. Comme nous nous voyons souvent, je ne peux pas vous le confirmer. Vous savez, c'est un peu comme dans les vieux couples: je ne sais pas quand je vous ai dit quoi. Donc, c'est que je vous l'ai dit.

Comme l'a indiqué le commissaire Arias Cañete, ce renforcement des objectifs en efficacité énergétique et en énergies renouvelables place *de facto* l'Union européenne en situation d'améliorer son objectif de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 et donc de réviser à la hausse l'ambition des contributions nationales. Leur processus de révision formelle par le Conseil devrait débuter après l'été.

Dans les débats menés à l'échelle européenne sur le renforcement de ces objectifs, faute de consensus dans notre pays, celui-ci ne s'est pas joint au groupe d'États qui ont plaidé en ce sens. Toutefois, la Belgique s'est jointe à la récente déclaration du Green Growth Group, rédigée en marge du Conseil Environnement du 25 juin dernier. Il y appelait notamment à vérifier dans quelle mesure l'objectif européen de réduction des émissions des gaz à effet de serre en 2030, - 40 % par rapport à 1990 - se trouve bien en adéquation avec les trajectoires analysées en vue de l'élaboration de la stratégie à long terme.

Cela dit, pour en venir au travail unissant le fédéral et les Régions, le cadre fixé par le règlement européen "Gouvernance de l'énergie et Action climatique", pour lequel un accord a récemment été conclu, prévoit le développement, pour le 31 décembre prochain, d'un Plan national Énergie-Climat 2021-2030 et, pour le 1^{er} janvier 2020, d'une stratégie "basses émissions à long terme". Mes administrations sont en train de terminer le volet fédéral du projet de PNEC qui sera communiqué au CONCERE et à la Commission nationale Climat. Il fera ensuite l'objet d'une consolidation avec les contributions des trois Régions, en vue d'aboutir au PNEC général dans les mois qui suivent.

À ce sujet et quoi qu'il en soit des difficultés existantes dans notre système institutionnel, ma priorité est aujourd'hui de traduire cette ambition renforcée dans notre politique interne, c'est-à-dire les ambitions qui nous viennent de l'Europe.

Le *statu quo* n'est pas une option. Le cadre dans lequel nous devons travailler est une difficulté; il ne faut pas le nier. J'ai fait savoir dernièrement à mes collaborateurs que, dans les concertations qui

01.04 Minister **Marie-Christine Marghem**: Volgens de Commissie zou bij een Europees streefcijfer van 32 % België moeten streven naar 21 %.

01.06 Minister **Marie-Christine Marghem**: Dankzij een dergelijk streefcijfer kan de EU ook haar broeikasgasemissiereductiedoelstelling voor 2030 scherper stellen en de ambitieuze nationale bijdragen optrekken.

In de Europese debatten heeft België, bij gebrek aan nationale consensus, zich niet aangesloten bij de landen die ervoor hebben gepleit de doelstellingen inzake hernieuwbare energie en energie-efficiëntie aanzienlijk te versterken. België heeft zich wel aangesloten bij de verklaring van de Green Growth Group van 25 juni, waarin wordt opgeroepen na te gaan in welke mate de Europese broeikasgasemissiereductiedoelstelling in overeenstemming is met de langetermijnstrategie.

Mijn administratie legt de laatste hand aan de federale component van het ontwerp van Nationaal Klimaat-Energieplan, dat in juli aan ENOVER en aan de Nationale Klimaatcommissie zal worden voorgelegd. Vervolgens zullen de Gewesten hun bijdrage kunnen indienen, om in de daaropvolgende maanden tot een algemeen Nationaal Klimaat-Energieplan te komen.

Ik wil die versterkte Europese ambitie in ons beleid vertalen, maar ons complexe institutionele kader maakt het er niet eenvoudiger op.

prendraient place, je ne voulais plus me trouver dans une situation dans laquelle nous devrions prendre, comme d'autres pays l'ont fait, une position d'abstention ou de rejet. Car qu'est-ce qui est mieux? Une abstention ou un refus? Cela revient à dire la même chose. Il est plus doux de s'abstenir mais dans le fond ce n'est pas proactif.

Dès lors, j'ai demandé une concertation proactive entre nous. Dans tous les cas, je marquerai la différence du fédéral. Au niveau du renouvelable, nous avons fait tout ce qu'il fallait pour avancer, y compris vers l'horizon 2030, avec le Plan d'aménagement des espaces marins et la note d'orientation que nous sommes sur le point de rendre pour favoriser le développement d'une seconde salve d'éoliennes off shore en mer du Nord à l'horizon 2020 jusqu'à 2030. Le fédéral est donc en ordre de marche en cette matière.

Il est évident qu'ils diront que c'est facile étant donné que l'efficacité énergétique est essentiellement voire quasiment entièrement à charge des Régions. Mais nous devons avoir une vision proactive commune. J'ai donc déclaré que la prochaine fois, je ferai remonter ces dossiers plus haut dans l'architecture institutionnelle pour faire entendre que le fédéral ne doit pas toujours être le cache-sexe d'une impossibilité, dans le chef des Régions, à se mettre d'accord entre elles.

Je vous livre mon sentiment personnel issu de ma pratique de longue haleine. Sans jeter la pierre à qui que ce soit, il y a un moment où ce fonctionnement montre ses limites. Voilà donc les limites dans lesquelles nous nous trouvons.

01.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je ne vous demandais pas votre sentiment personnel.

01.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Mais je vous le donne.

01.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je ne vous demandais pas votre sentiment personnel ni la position que vous adopterez la prochaine fois.

Je vous demandais simplement de me dire quelle est la position que le gouvernement fédéral a adoptée dans la concertation intrabelge sur ces deux dossiers que sont les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Dois-je déduire du fait que vous ne parliez que du futur et à titre personnel (mais mettons cet aspect de côté) que vous avez voté contre, y compris au niveau du seul gouvernement fédéral dans la concertation intrabelge sur les objectifs d'efficacité énergétique tels qu'ils ressortaient du trilogue?

01.10 Marie-Christine Marghem, ministre: Ce n'était pas un vote, monsieur Nollet.

01.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): C'est en tout cas une prise de position. J'ai été à votre place au niveau wallon.

01.12 Marie-Christine Marghem, ministre: Vous aviez un autre ministre fédéral à l'époque.

01.13 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je vous explique juste méthodologiquement. C'est une prise de position de chacune des

Ik zal aantonen dat het federaal beleid wel degelijk een verschil maakt. Op het gebied van hernieuwbare energie hebben we alles in het werk gesteld om vooruitgang te boeken met het mariene plan en de oriëntatienota die we zullen indienen voor een tweede golf van offshorewind-energieparken in 2021-2030. De volgende keer zal ik die dossiers op een hoger niveau tillen om duidelijk te maken dat de federale regering niet altijd de schuld in de schoenen geschoven moet krijgen voor het gebrek aan overeenstemming tussen de Gewesten.

01.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Wat is het standpunt van de federale regering inzake hernieuwbare energiebronnen en energie-efficiëntie? U hebt het enkel over de toekomst. Moeten we daaruit afleiden dat u tegengesteld hebt?

01.10 Minister Marie-Christine Marghem: Er wordt niet gestemd.

entités. Cela fait un mois que j'essaie de savoir quelle est la position non pas que la Belgique prend – cela on le voit dans les procès-verbaux européens –, mais que vous prenez. La fois passée, vous m'avez dit: "Je ne sais même pas quelle est la position que le gouvernement fédéral a défendue."

01.14 Marie-Christine Marghem, ministre: Il s'agit de concertations destinées à stabiliser une proposition à défendre au niveau européen pour toutes les entités belges.

01.14 Minister **Marie-Christine Marghem**: Deze besprekingen strekken ertoe een voorstel te formuleren dat op het Europese niveau moet worden verdedigd voor alle Belgische entiteiten.

01.15 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je suppose que vous savez quand même ce que votre cabinet qui y est représenté défend! C'est quand même vous qui donnez les mandats. Vous ne faites pas que constater après coup ce qu'ils ont défendu! Quelle est la position que vous avez défendue par l'intermédiaire de votre cabinet dans ces concertations intrabelges? On est quand même en droit de le savoir, pas pour l'avenir mais pour le passé. Que s'est-il passé ici en fin de mois sur l'efficacité énergétique? Avez-vous dit que vous voteriez pour ou contre ou que vous vous absteniez sur le trilogue relatif à l'efficacité énergétique?

01.15 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): U weet toch wat uw kabinet op dit intra-Belgische overleg verdedigt?

01.16 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur Nollet, de nouveau, je vous reprends. Il n'y a pas de vote. Il y a une concertation.

01.17 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Quelle est la position que votre cabinet a défendue dans cette concertation?

01.18 Marie-Christine Marghem, ministre: Je dis que je ne veux désormais plus être prise en otage.

01.19 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Cela, c'est pour le futur.

01.20 Marie-Christine Marghem, ministre: Je ne suis pas présente à ces concertations.

01.21 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Mais vous y êtes représentée. Il y a quelqu'un de votre cabinet. Vous savez quand même ce que cette personne fait!

01.22 Marie-Christine Marghem, ministre: Absolument.

01.23 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Vous donnez des mandats.

01.24 Marie-Christine Marghem, ministre: Je ne donne pas spécifiquement de mandat. J'en donnerai un s'il y a un blocage.

01.24 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik geef geen specifiek mandaat, maar ik zal dat wel doen, aangezien men er niet in slaagt een gemeenschappelijk standpunt in te nemen – een Gewest ging niet akkoord en wil het overleg niet voortzetten.

S'il y avait une position unitaire, la concertation serait facile car tout le monde serait d'accord.

Comme il n'y a pas d'accord et qu'une Région en particulier a manifesté son désaccord, nous n'avons pas réussi à aligner nos

positions pour les porter de manière uniforme au niveau européen.

La concertation est facile quand tout le monde est aligné sur le même objectif. Dans le cas d'espèce, c'était vraiment une Région qui n'entendait pas avancer, contrairement aux deux autres Régions et au fédéral. Je l'ai déjà dit clairement.

01.25 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Le cas d'espèce, ce sont bien les énergies renouvelables?

01.26 Marie-Christine Marghem, ministre: Tout à fait.

01.27 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Cela ne concerne pas l'efficacité énergétique.

Pourquoi est-ce que je me permets de vous interrompre? En ce qui concerne les énergies renouvelables, la Région flamande est contre. Et au final, la Belgique s'abstient parce que les autres Régions et le fédéral sont pour.

Donc, l'équilibre se fait autour de l'abstention; je l'ai vécu comme vous.

Sur l'efficacité énergétique, la Belgique a voté contre. Quelle est donc la position défendue par le gouvernement fédéral? Je ne peux qu'en déduire que le gouvernement fédéral a aussi soutenu le vote contre. Autrement, cela aurait été comme pour les énergies renouvelables. Certains votant contre - les Flamands, pour ne pas les citer -, d'autres votant pour, la Belgique se serait abstenue. Dans le cas qui nous occupe, la Belgique a voté contre. J'en déduis que votre collaborateur a pris pour mandat, même si vous ne l'avez pas donné, de voter contre.

01.28 Marie-Christine Marghem, ministre: Je suis en train d'interroger précisément mon collaborateur en cette matière.

Formé à l'école diplomatique, il est habitué à ce genre de concertation pour essayer de trouver un accord. Ces accords se réalisent d'une façon tout à fait particulière, pas du tout comme vous l'imaginez avec des positions arrêtées des membres des entités en question, il s'agit d'une discussion. Les représentants de l'État fédéral possèdent très peu de compétences par rapport à l'efficacité énergétique.

La **présidente**: Je donne la parole à M. Nollet pour un dernier mot...

01.29 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je vais juste attendre que la réponse complète de votre collaborateur arrive, comme cela nous l'acterons à la fin lors d'une autre question.

01.30 Marie-Christine Marghem, ministre: Vous pouvez poser la question plus tard...

La **présidente**: Nous l'acterons quand elle arrivera tout à l'heure...

01.31 Marie-Christine Marghem, ministre: Ce n'est pas la première fois qu'il pose plusieurs fois la même question.

01.27 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Het gaat in casu over hernieuwbare energie – op dat stuk is het Vlaams Gewest tegen – , niet over de energie-efficiëntie.

Met betrekking tot de energie-efficiëntie heeft België tegengesteld. Wat is dan het standpunt dat de federale regering heeft verdedigd? Ik leid hieruit af dat de federale regering de nee-stem heeft gesteund, anders had België zich wel onthouden. Uw medewerker heeft het dus als zijn opdracht beschouwd om tegen te stemmen.

01.28 Minister Marie-Christine Marghem: Ik wacht op het antwoord van mijn medewerker. Het overleg om tot een akkoord te komen verloopt op een zeer ongewone manier: er wordt een discussie gevoerd.

Op het federale niveau hebben we zeer weinig bevoegdheden wat betreft energie-efficiëntie.

01.32 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Il conviendrait mieux de l'acter quand la réponse arrivera tout à l'heure.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

02 **Interpellation de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable sur "le Talanoa Benelux climat qui se déroulera le 24 septembre à Bruxelles" (n° 272)**

02 **Interpellatie van de heer Jean-Marc Nollet tot de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de Talanoa-dialogo in Benelux-verband over het klimaatvraagstuk, die plaatsvindt in Brussel op 24 september 2018" (nr. 272)**

02.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, madame la ministre, je reviens sur ce que vous annoncez lors de la commission Santé du 13 juin dernier et qui, pour moi, est un élément important dans l'agenda qui nous mène vers la COP24. Vous annoncez un dialogue Talanoa Benelux (Belgique-Pays-Bas-Luxembourg), le 24 septembre prochain.

Ma principale préoccupation est de savoir quelle position la Belgique adoptera dans ce cadre au sommet quant au relèvement, non plus de renouvelables ou de l'efficacité énergétique, mais quant au renouvellement des ambitions climatiques CO₂ car c'est là que cela se joue. Irez-vous jusqu'aux 55 % des Pays-Bas qui viennent de le voter dans une loi, avec une transposition pour eux à 49 %? C'est voté dans une loi aux Pays-Bas qui a d'ailleurs trouvé un consensus, y compris avec les Verts. Si on veut être ambitieux en la matière, des démarches sont possibles. Rejoindrez-vous l'Appel de Paris? Quel sera votre objectif pour cette rencontre du 24 septembre 2018?

Dois-je vous rappeler que, lors de notre échange du 13 décembre 2017, vous aviez annoncé que vous vouliez rehausser nos ambitions, pas seulement avec des slogans mais concrètement. C'était votre propos; c'est dans le *verbatim* du compte rendu de la commission. Six mois plus tard, j'aimerais savoir ce que vous avez fait pour rehausser non pas avec des slogans mais, concrètement, vos ambitions. À quelle hauteur envisagez-vous ce rehaussement dans le cadre du Talanoa?

Lors de notre échange du 27 février, vous nous disiez que votre administration menait de premiers entretiens exploratoires concernant une éventuelle extension à tout le Benelux de cet objectif. Il était question du débat autour de la proposition néerlandaise des 49 %. Où en êtes-vous à ce propos, à deux mois du sommet Benelux? Je me permets d'insister sur ce point car, lors de notre échange du 13 juin, vous aviez fortement regretté - je vous rejoignais sur ce point - que la Belgique était pointée au côté des pays charbonniers et rétrogrades de l'Europe de l'Est, ce qui, pour vous, était pour le moins problématique. Ce sont vos propos en commission. Vous êtes allée jusqu'à dire que c'était très grave: "À chaque fois que j'y vais, je vis cela comme quelque chose de très grave." Je vous rejoins sur ce volet-là.

Lors de cet échange sur les positions prises par la Belgique en vue de respecter l'Accord de Paris sur le climat, vous m'avez fait savoir que vous aviez connu un problème technique vous empêchant de

02.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Op 13 juni zei u dat er op 24 september van dit jaar een Talanoa-dialogo in Benelux-verband zou plaatsvinden. Welk standpunt zal België op die top innemen wat de verhoging van de CO₂-klimaatsdoelstellingen betreft? Zult u de lat net als Nederland op 55 % leggen, met een omzetting voor Nederland op 49 %? Zult u zich aansluiten bij de oproep die in Parijs werd geformuleerd?

Op 13 december 2017 zei u dat u onze ambities concreet wilde optrekken. Welk resultaat kunt u zes maanden later voorleggen?

Op 27 februari zei u dat uw administratie verkennende gesprekken voerde met de bedoeling de Nederlandse doelstelling uit te breiden tot de hele Benelux. Wat is de stand van zaken?

Tijdens onze gedachtewisseling over de Belgische standpunten met betrekking tot het naleven van de Overeenkomst van Parijs gaf u aan dat u wegens technische problemen nog niet had kunnen antwoorden op mijn vraag nr. 26045. Uw diensten waren nog een rapport van het Nederlandse Planbureau voor de Leefomgeving aan het analyseren. Welke lering trekt u uit deze analyse? Kunt u ons deze studie bezorgen?

répondre à ma question n° 26045. J'aimerais dès lors profiter de cette interpellation pour revenir également sur ces éléments-là. Dans votre réponse, vous précisiez que vos services étaient en train d'analyser un rapport du bureau néerlandais de planification environnementale sur les implications de l'Accord de Paris pour les objectifs climatiques des Pays-Bas. Je suppose que vous vous en souvenez. Mais vous ne pouviez pas me répondre parce que la réponse ne vous était pas parvenue. Quelles leçons tirez-vous maintenant de cette analyse par vos services? Pouvez-vous nous donner copie de cette étude?

02.02 Marie-Christine Marghem, ministre: Cher collègue, d'une certaine manière, l'interpellation rejoint déjà fortement la question précédente. Je ne vais donc pas me répéter. Vous reviendrez, dans la réplique, sur les éléments différenciés auxquels je n'aurais pas répondu lors de la question précédente. En effet, vous m'avez fait remarquer que j'abordais déjà des éléments de réponse dans le cadre de votre interpellation.

Au niveau du rapport et de la proposition des Pays-Bas de relever l'objectif européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre à -55 % en 2030 par rapport à '90, et au niveau des implications de cette proposition, le *Planbureau voor de Leefomgeving* avait publié en octobre 2017 une étude sur les implications de l'Accord de Paris pour les objectifs de la politique climatique aux Pays-Bas. Il souligne que les objectifs de l'Accord de Paris limitent les émissions cumulatives globales à partir de 2015 à 250 jusqu'à 450 milliards de tonnes de CO₂, pour le respect de l'objectif de 1,5 °Celsius, et à 600 jusqu'à 1 250 milliards de tonnes de CO₂ pour l'objectif de 2 °Celsius.

À côté du choix de l'objectif et du niveau de certitude, c'est-à-dire du calcul du risque de dépassement de cet objectif, un autre choix sociétal important concerne le recours possible à des émissions négatives. Dans cette étude, les objectifs de température sont traduits en objectifs de réduction pour l'Union européenne, ainsi que pour les Pays-Bas, via les principes de justice et de coût-efficacité, en visant des trajectoires de réduction linéaires vers une répartition égale des émissions *per capita* pour la population globale en 2050.

En 2030, cela engendrerait une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 50 à 55 % par rapport à 1990 aux Pays-Bas. Afin d'aligner la politique néerlandaise avec l'Accord de Paris, les auteurs de cette étude proposent d'appliquer quatre principes: se focaliser sur une réduction de gaz à effet de serre d'environ 50 % en 2030 par rapport à 1990; veiller à ce que les décisions actuelles contribuent à un objectif de réduction à long terme de 85 à 100 % en 2050; assurer une politique de transition focalisée sur la mise en œuvre, en temps opportun, de toutes les conditions préalables infrastructurelles, technologiques et institutionnelles requises pour l'application à grande échelle de technologies à faibles émissions de carbone; créer un environnement stable pour les investissements dans un système d'approvisionnement énergétique zéro carbone, tout en impliquant le public dans sa mise en œuvre.

Cela signifie donc que les États-Unis ... Excusez-moi, c'est vraiment un lapsus révélateur. Cela signifie donc que les Pays-Bas en sont seulement au stade de l'étude, bien que l'ambition dont il est question soit coulée dans une loi, comme vous le dites. Mais malgré l'existence d'un texte légal qui dit ceci, une étude en est seulement à tracer des

02.02 Minister **Marie-Christine Marghem**: Volgens een studie van het Planbureau voor de Leefomgeving wordt er in de Overeenkomst van Parijs naar gestreefd vanaf 2015 de uitstoot te beperken tot 250 à 450 miljard ton CO₂ om de doelstelling van 1,5° Celsius te bereiken, en tot 600 à 1 250 miljard ton CO₂ om de doelstelling van 2° Celsius te bereiken.

Er moeten keuzes worden gemaakt inzake de doelstelling en de zekerheidsgraad. Een andere maatschappelijke keuze is echter het gebruik van negatieve emissies. In deze studie worden de temperatuurdoelstellingen omgezet in reductiedoelstellingen voor de Europese Unie en Nederland, om lineaire reductietrajecten uit te stippelen tegen 2050 en een gelijke verdeling per persoon te bewerkstelligen.

In 2030 zou de broeikasgasemissie in Nederland op die manier met 50 à 55 % worden verminderd in vergelijking met 1990. Om het Nederlandse beleid op het Akkoord van Parijs af te stemmen, stellen de auteurs van die studie voor: de broeikasgasemissie in 2030 met 50 % te verminderen in vergelijking met 1990; ervoor te zorgen dat de beslissingen die nu worden genomen, bijdragen tot een reductie met 85 à 100 % in 2050; te zorgen voor een transitie die stoelt op de realisatie van alle voorafgaande infrastructurele, technologische en institutionele voorwaarden voor de grootschalige toepassing van koolstofarme technologieën; een stabiele omgeving voor investeringen in een koolstofvrij energiebevoor-

perspectives. D'ailleurs, nous devons en faire de même dans le cadre du Plan national Énergie-Climat que nous devons remettre. Nous devons travailler en impliquant les pays voisins: les Pays-Bas, le Luxembourg, la France, l'Allemagne.

Je constate qu'il y a sûrement des choses intéressantes à aller voir dans cette étude, que je vous communiquerai; mais nous n'en sommes pas encore aux éléments concrets de la réalisation de cet effort et de cette trajectoire. C'est toujours le même problème. On peut être ambitieux si après, concrètement, on montre que l'on se donne les moyens de tracer un chemin qui permet de réaliser l'objectif que l'on s'est fixé, et que ce trajet soit suivi d'un monitoring. Quoi de mieux dès lors que de travailler avec acharnement?

Comme je vous l'ai dit dans la réponse à la précédente question, on doit le faire aussi au sein du contexte belge avec les documents Plan national Énergie-Climat de chaque niveau de pouvoir. Nous verrons, et nous aurons des discussions très intéressantes et très concrètes sur le degré d'avancement de chaque niveau de pouvoir de ce pays par rapport aux ambitions, et sur les ambitions projetées vers l'objectif 2030 pour réaliser concrètement le chemin d'ici là.

C'est à ce moment-là que ce sera important. On peut parler pendant des heures, monsieur Nollet. Je vous connais. Je vous comprends. Tout le reste demeure verbal. Nous n'avons pas encore l'once d'un demi-chiffre de concret de ce que nous avons fait et de ce que nous voulons faire en énergie et en climat, ici dans ce pays.

Pour moi, c'est aussi une interrogation. Le temps approche puisque nous allons normalement recevoir tous ces documents en juillet. J'aimerais bien arriver à la consolidation de ces documents pour avoir un débat précis, concret et constructif sur tous ces éléments.

02.03 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je n'ai pas reçu de réponse à l'autre question.

02.04 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Quelle question?

02.05 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Celle de tantôt sur le contact que vous deviez avoir.

02.06 **Marie-Christine Marghem**, ministre: On vous le dira dès qu'on l'aura.

02.07 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Quand on est au niveau européen et que des décisions doivent être prises à propos de ce qu'on a évoqué là tout à l'heure, à savoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, excusez-moi mais on n'est pas dans le verbal! On est dans la décision du chiffre. C'est vrai que pour le CO₂, pour l'instant, on n'est pas encore au niveau du chiffre sauf pour les Pays-Bas qui l'ont déterminé dans leur loi. Néanmoins, en ce qui concerne le chiffre, que voit-on? On voit que la Belgique est ridicule. Plus personne n'est dupe à ce propos. On est systématiquement en

radingsysteem tot stand te brengen en het publiek bij de uitvoering daarvan te betrekken.

Hoewel de doelstelling in een wet is opgenomen, zit Nederland nog in het stadium van de studie, die ongetwijfeld interessante gegevens bevat. Voor het opstellen van ons nationaal plan zullen we met Nederland, Luxemburg, Frankrijk en Duitsland moeten samenwerken. Men kan een bepaalde ambitie nastreven op voorwaarde dat men daarvoor de nodige middelen uittrekt en men het traject monitort. In de Belgische context moeten we hardnekkig aan de weg blijven timmeren met de documenten voor het Nationaal Energie-Klimaatplan van elk beleidsniveau. Op die manier kan worden nagegaan hoever elk niveau gevorderd is ten aanzien van de vooropgestelde ambities en de verwezenlijking van de doelstellingen tegen 2030.

Momenteel beschikt België niet over concrete cijfers over wat er al gedaan is en wat er nog gedaan moet worden inzake energie en klimaat. Ik wil de documenten die we in juli zullen ontvangen, eerst consolideren zodat we een concreet en constructief debat kunnen voeren.

02.07 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): De Europese beslissingen over hernieuwbare energie en energie-efficiëntie moeten op cijfers gestoeld zijn. Als we die echter analyseren, is België systematisch de rode lantaarn. Die tendens moet zo spoedig mogelijk omgebogen worden.

queue de peloton. Ce n'était pas le cas, il y a dix ans. Ce n'était pas le cas, il y a cinq ans. C'est devenu aujourd'hui systématiquement la position de la Belgique: se situer parmi les pays les plus rétrogrades.

Vous me dites que vous ne savez pas me donner le chiffre pour le CO₂ parce qu'on n'a pas encore décidé. C'est vrai, mais admettez que l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et ce qu'on vient de vivre montrent une très mauvaise tendance qu'il s'agit de corriger au plus vite. La situation est telle que nos propres diplomates disent que nous sommes ridicules et que les autres pays ne s'intéressent même plus à la Belgique. J'ai lu cela comme vous dans le journal qui faisait le compte rendu.

02.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Je ne sais pas si tous les diplomates disent cela mais ce que j'ai lu comme vous, c'est que certains le disent. Dites-vous bien qu'il y a cinq ans, nous assistions à une réforme importante de notre régime institutionnel qui a partagé encore un peu plus les compétences entre les différents niveaux de pouvoir, espérant que cela fonctionne mieux.

Je dois bien constater que pour des États centralisés il est plus facile de faire des projections et, éventuellement, de les concrétiser ou d'avoir l'air de le faire, que de se retrouver dans une situation comme celle-ci où n'importe quelle entité fédérée a la possibilité de bloquer.

J'aimerais quand même que l'on parle vrai entre nous!

02.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Il est effectivement important de parler vrai. Mais je ne vois pas ce qui a changé au niveau du transfert de compétences en matière énergétique et en matière climatique, il y a cinq ans. Les transferts ont eu lieu auparavant.

Il y a cinq ans, une loi a été votée visant normalement à vous permettre de sanctionner, mais dans le cadre de laquelle il n'y a pas encore eu d'avancée en matière de non-respect puisque tout est toujours bloqué. Rappelez-vous que ce point a fait l'objet d'autres questions de ma part dans l'autre commission.

Quoi qu'il en soit, tout est toujours bloqué et, pendant ce temps, d'autres pays avancent. En effet, ils ne nous attendent pas et ils nous pointent du doigt.

Certains de nos propres diplomates, en tout cas certains de ceux qui pèsent, estiment que notre position est ridicule, ce que je peux comprendre. J'ai travaillé avec eux pendant cinq ans lorsque j'étais ministre et je peux parfaitement les comprendre.

En tout cas, la perspective du sommet le 24 septembre prochain, à Bruxelles, doit être utilisée pour sortir de ce schéma négatif et arriver à ce que la Belgique adopte une autre position que celle qui l'amène à se retrouver systématiquement en queue de peloton.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

03 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la position de la Belgique dans le cadre du trilogue entamé suite à la

02.08 Minister **Marie-Christine Marghem**: Men heeft het institutioneel bestel hervormd in de hoop dat het beter zou werken, maar daardoor werden de bevoegdheden over verschillende bestuursniveaus verdeeld.

In een gecentraliseerde staat is het eenvoudiger om projecties uit te werken en eventueel te concretiseren.

02.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): De bevoegdheden inzake energie zijn de afgelopen vijf jaar niet veranderd. Sindsdien geeft een wet u de mogelijkheid om sancties op te leggen, maar er werd geen vooruitgang geboekt in geval van niet-naleving. Alles ligt stil in België, maar de andere landen wachten niet op ons. Sommige diplomaten vinden onze stellingname belachelijk. We moeten gebruikmaken van de top op 24 september om deze negatieve spiraal te doorbreken.

volonté du PE de porter à 35 % la part des énergies renouvelables en 2030" (n° 26410)

03 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het Belgische standpunt in het kader van de dialoog die werd opgestart naar aanleiding van de EP-doelstelling van 35 % hernieuwbare energie in 2030" (nr. 26410)

03.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): J'aimerais revenir sur quelques éléments de votre réponse à la question précédente.

Vous nous informiez que, selon la Commission, une augmentation de l'objectif européen 2030 pour les sources d'énergie renouvelable de 27 % à 30 % aurait un impact sur la Belgique qui impliquerait une augmentation du coût du système énergétique de 1,6 %, ce même chiffre étant également valable pour l'objectif de l'Union européenne fixé à 32-33 %. D'autre part, vous nous disiez qu'un objectif européen de 32 % impliquerait un objectif belge de 21 %.

Ma question est de savoir ce qu'impliquerait pour la Belgique un objectif européen de 35 % de sources d'énergie renouvelable. J'aimerais également comprendre ce que représente cette augmentation de 1,6 % des coûts. Comment ce pourcentage a-t-il été calculé et à quelles échéances? Mes questions sont très précises. J'espère que vous aurez donc des réponses précises. Je vous demande des chiffres.

03.02 **Marie-Christine Marghem**, ministre: L'administration m'a rédigé une réponse de Normand, qui consiste à dire que, puisque l'objectif européen est de 32 %, la question de savoir quelles sont les implications pour un objectif de 35 % n'est pas pertinente.

Attendez, monsieur Nollet! Ne vous énervez pas tout de suite! Je vais interroger une nouvelle fois mon administration afin d'obtenir des réponses chiffrées et je vous les communiquerai. J'estime que cette réponse n'en est pas une.

03.03 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): J'en prends acte et j'accepte que votre collaborateur m'enverra le résultat dès qu'il l'aura obtenu. J'espère que je ne devrai pas attendre jusqu'au mois de septembre!

Cependant le chiffre de 1,6 %, celui-ci est lié aux 32 %. Je suppose qu'on ne peut donc pas me renvoyer en me disant qu'il n'est pas pertinent. Que représente-t-il ce 1,6%?

03.04 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Je me demande si je n'avais pas la réponse lors de notre dernière entrevue.

03.05 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Non! Vous aviez justement dit que vous ne saviez pas ce qu'il représentait et que c'était un chiffre bizarre.

03.06 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Et bien, je n'ai de nouveau pas de réponse. Je vais poser la question à mon

03.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): In het kader van de vorige vraag deelde u mee dat een verhoging van het streefcijfer van de EU voor hernieuwbare energie van 27 tot 30 % in 2030 volgens de Europese Commissie een stijging van de kosten van ons energiesysteem met 1,6 % zou meebrengen. Hetzelfde cijfer geldt voor de doelstelling van de EU van 32-33 %. U zei ook dat een Europees streefcijfer van 32 % een Belgische doelstelling van 21 % zou veronderstellen.

Wat zou een Europese doelstelling van 35 % hernieuwbare energie voor België betekenen? Wat houdt die kostenverhoging met 1,6 % in? Hoe werd dat percentage berekend, en met welke termijnen wordt er gewerkt?

03.02 Minister **Marie-Christine Marghem**: De administratie zegt me dat de implicaties van een doelstelling van 35 % niet relevant zijn, aangezien de Europese doelstelling 32 % bedraagt.

Ik zal de vraag opnieuw aan de administratie voorleggen en u haar cijfers bezorgen.

03.03 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik dank u daarvoor.

Het cijfer van 1,6 % is gerelateerd aan het streefcijfer van 32 %. Wat houdt die 1,6 % in?

03.05 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): U zei de vorige keer dat u niet wist wat dat vreemde cijfer vertegenwoordigde.

03.06 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik zal de vraag aan

administration. On finira par avoir la réponse, ne vous inquiétez pas!

mijn administratie stellen. We zullen uiteindelijk een antwoord krijgen; daar hoeft u zich geen zorgen over te maken.

03.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je l'espère.

03.08 Marie-Christine Marghem, ministre: Vous avez posé la question à deux reprises. Je veux bien répondre à ce genre de questions, cela ne me pose pas problème.

03.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Il s'agit simplement d'une question de compréhension. Je veux savoir ce qu'il y a derrière ce chiffre. Si on ne peut pas me donner la réponse, il y a là un réel problème!

03.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Het gaat er mij om te begrijpen wat dat cijfer precies inhoudt.

03.10 Marie-Christine Marghem, ministre: Je crois qu'ils savent le faire, vous savez!

03.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Dans ce cas, j'attends par courrier les réponses à mes questions!

03.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik wacht op een antwoord per e-mail.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

04 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les suites à donner au débat initié sur la tarification carbone" (n° 26411)

04 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de vervolgstap in het debat over de koolstoftarifiering" (nr. 26411)

04.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, on se souvient que c'est lors de l'assemblée générale d'EDORA du 31 mai 2016 que vous avez évoqué pour la première fois publiquement l'idée de mettre en place une politique de tarification carbone. Dans la foulée, vous avez décidé d'organiser un débat national à ce propos. Ce débat de haute tenue, pour lequel nous devons féliciter les porteurs et remercier tous les participants, s'est clôturé le 29 juin.

04.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Tijdens de algemene vergadering van EDORA van 31 mei 2016, opperde u publiekelijk het idee van de invoering van een beleid van koolstoftarifiering. U hebt daarover een nationaal debat georganiseerd. Dat debat werd op 29 juni afgesloten.

Madame la ministre, quelles conclusions politiques tirez-vous de tout ce processus? La Belgique a-t-elle l'intention d'attribuer un prix à l'ensemble des gaz à effet de serre, à l'instar de ce qui se passe dans 46 pays? Qu'allez-vous mettre en place encore sous cette législature pour traduire ce qui se dégage de tout ce travail?

Welke politieke conclusies trekt u uit dit debat? Is België van plan een tarief toe te kennen aan broeikasgassen? Welke maatregelen zult u deze zittingsperiode nog nemen?

J'en viens à l'extrait que je voulais vous citer, de M. Leysen. "Madame la ministre, vous avez un rapport, des encouragements de la société civile et des entreprises. En tant que citoyen, entrepreneur et ancien patron de la FEB, je vous demande d'agir maintenant. Vous avez encore un an avant les élections."

De heer Leysen heeft in een opiniestuk van 29 juni het volgende gezegd:

Voilà ce que je voulais ajouter à ma question, qui portait sur ce que vous vouliez mettre en place sous cette législature pour traduire ce qui se dégage de ce travail.

"Als burger, ondernemer en voormalig voorzitter van het VBO vraag ik u, een jaar voor de verkiezingen, er werk van te maken".

04.02 Marie-Christine Marghem, ministre: C'est la même chose.

04.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ma question a été en quelque sorte relayée par M. Leysen.

Troisièmement, suivant quel calendrier allez-vous travailler? Quelles seront les prochaines étapes? La tarification carbone est évoquée dans le Pacte énergétique. Sera-t-elle concrétisée dans le Plan national Énergie-Climat?

04.04 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur Nollet, j'ai ici une réponse assez longue, qui reprend une série de choses que vous connaissez. Elle ne cerne peut-être pas suffisamment la question.

Quelles conclusions politiques puis-je tirer de ce processus? Pour l'instant je n'en tire aucune, car je viens seulement de me saisir de ce rapport très volumineux. Mon intention est de le porter à la connaissance de mes collègues, qu'ils soient fédéraux ou régionaux. En effet, il n'y a pas que les ministres de l'Énergie et de l'Environnement qui sont intéressés par les éléments de cette étude. Je considère que ce travail, ce débat national, qui s'est déroulé selon un processus participatif réussi, doit être vu, en lien aussi avec le processus de préparation du Plan national Énergie-Climat, comme une boîte à outils qui nous permet de dégager des lignes politiques concertées, partagées ou à propos desquelles un accord aura été trouvé entre les différentes entités.

Prenons le cas du transport: il y a certaines compétences au fédéral et d'autres pour les Régions. Le Pacte énergétique des ministres de l'Énergie énonce certaines choses par rapport aux ambitions du fédéral et des Régions en matière de diminution des gaz à effet de serre et d'effort à accomplir sur ce thème en ce qui concerne la mobilité.

Il faudra calibrer nos efforts entre le fédéral et les Régions - chacun devra y mettre du sien - et évaluer correctement les phénomènes de transfert qui pourraient survenir.

Prenons le cas plus précis des citernes à mazout pour le chauffage dans les régions où l'accès au gaz n'est pas possible parce que les réseaux sont moins denses ou inexistantes. On peut lire dans la vision énergétique que les ministres régionaux compétents ont l'intention de se lancer dans une perspective d'extinction de ce système de chauffage des bâtiments résidentiels. Nous sommes là dans le non-ETS. Le mazout étant une énergie fossile qui fait l'objet d'une taxation particulière au niveau fédéral, des réflexions devront être menées par rapport à cela.

S'il faut prévoir, à certains endroits, une densification du réseau gazier, des questions devront être évaluées entre les Régions et le fédéral.

Toutes ces questions extrêmement complexes parce qu'elles demandent une logistique institutionnelle très avancée, devront être résolues. Je ne pourrai le faire seule.

Concrètement, je remettrai cette boîte à outils aux ministres

04.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Welk tijdpad hebt u in gedachten? Wat zijn de volgende stappen? De koolstofarifiering is opgenomen in het Energiepact. Zal de koolstofarifiering worden uitgewerkt in het Nationaal Klimaat-Energieplan?

04.04 Minister **Marie-Christine Marghem**: Momenteel trek ik nog geen beleidsconclusies uit dat proces, want ik ben nog maar net in het bezit van het lijvige rapport, dat ik ter kennis wil brengen van mijn federale en gewestelijke collega's.

Dat nationale debat moet ons, bij de voorbereiding van het Nationaal Energie-Klimaatplan, helpen om in overleg beleidslijnen uit te tekenen.

Met betrekking tot bijvoorbeeld het vervoer moeten de inspanningen tussen het federale niveau en de Gewesten worden afgestemd. Daarbij moet men nagaan welke transfers er mogelijk zijn.

Ook over de stookolietanks moeten de Gewesten en de federale overheid goed overleggen, aangezien in bepaalde streken het gasnet minder fijnmazig is of er zelfs geen gasaansluiting is, en er op het federale niveau een bijzondere belastingregeling voor stookolie geldt.

Al deze aspecten die verwikkeld zitten in het institutionele logistieke kluwen moeten op federaal niveau worden opgelost. Ik kan dat niet alleen.

Ik zal deze toolbox aan de bevoegde ministers overhandigen en samen met hen en met de auteurs van de energievisie perspectieven proberen vast te stellen.

Ik hoop richtsnoeren voor de volgende stappen te ontwikkelen.

compétents. Je travaillerai dans un premier temps avec les auteurs de la vision énergétique, qui ont précisément dégagé ces perspectives.

J'espère mettre en place déjà des lignes directrices de travail pour envisager des étapes ultérieures, à savoir le concret, les réglementations qui traduiraient cette boîte à outils. M. Leysen, comme vous, a souligné à diverses reprises l'urgence de le faire avant la fin de la législature. J'aimerais bien mais, vu le degré de complexité, je n'ai pas l'impression que cela sera possible. Cela ne veut pas dire que je baisse les bras. Je ferai tout pour y arriver et on verra bien où on en sera d'ici un an.

04.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Il faut dire que l'administration a fait un travail fantastique sur le dossier dans son ensemble. Il y a eu 18 mois de vrais débats, de concertation avec les Régions pour aboutir à quelque chose de très solide. J'ai suivi cela sur internet et les publications sont très bonnes. Ce qui se dégage concernant la faisabilité de ce qui se passe ailleurs est très clair. Donc, très sincèrement, bravo pour ce travail.

Le bon cap serait d'intégrer la concrétisation et les objectifs chiffrés dans le PNEC. C'est déjà sous cette législature.

04.06 Marie-Christine Marghem, ministre: Justement. C'est pour cela que j'en ai parlé. Cela va nous aider.

04.07 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je propose que ce soit intégré. L'intermédiaire entre toutes les dispositions, y compris le dernier arrêté ministériel, est pris, mais rien n'est fait. On ne fait que transmettre une boîte à outils. Il faut définir dans le PNEC la trajectoire retenue.

04.08 Marie-Christine Marghem, ministre: On doit le faire.

04.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je suis d'accord avec vous et je vous y aiderai. Et je vous dis: n'écoutez pas les de Salle ou les Clarinval, qui se sont ouvertement déclarés contre cela en servant de relais à la NV-A. Écoutez plutôt ce que les acteurs, M. Leysen, et les écologistes vous disent et ne remettez pas cela à plus tard. Il ne faut pas jeter aux oubliettes les 18 mois de travail accompli.

04.10 Marie-Christine Marghem, ministre: D'ici mai 2019, je n'ai plus 18 mois.

04.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je parle du travail réalisé par votre administration. Je pense que les balises que ce travail a permis de pointer sont suffisamment précises pour vous permettre d'avancer pour la planète, pour le portefeuille des gens à qui cela fera du bien de diminuer leur consommation et pour l'emploi qui sera relocalisé.

Gezien de complexiteit betwijfel ik of dit haalbaar is vóór het einde van deze zittingsperiode, ook al zou ik dat willen. Dat wil echter niet zeggen dat ik de handdoek in de ring werp. We zullen zien waar we over een jaar staan.

04.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Het opnemen van de uitwerking en de streefcijfers in het Nationaal Klimaat-Energieplan, wat al tijdens deze zittingsperiode kan gebeuren, zou een stap in de goede richting zijn.

04.06 Minister **Marie-Christine Marghem**: We zullen ons best doen.

04.09 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Mensen als Corentin de Salle en David Clarinval hebben zich openlijk als tegenstanders geuit en treden zo op als spreekbuis voor de N-VA. U kunt beter naar Thomas Leysen en de groenen luisteren. U mag het resultaat van 18 maanden werk niet weggooien.

04.10 Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik heb tot mei 2019 de tijd, dat is minder dan 18 maanden.

04.11 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik heb het over de verrichte werkzaamheden. Met dat werk kan er vooruitgang worden geboekt voor de planeet, de portefeuille van de mensen, die

baat zullen hebben bij het verminderen van hun consumptie, en voor de werkgelegenheid, die opnieuw lokaal zal kunnen worden gecreëerd.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

04.12 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Sinon, avez-vous la réponse à mon autre question?

04.12 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Hebt u, los daarvan, het antwoord op de andere vraag?

04.13 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Non, je continue à creuser.

04.13 **Minister Marie-Christine Marghem**: Nee, ik blijf inlichtingen vragen.

La **présidente**: Dès que la ministre aura obtenu la réponse, nous nous réunirons.

04.14 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Non, ce n'est pas nécessaire, elle peut m'envoyer la réponse.

04.15 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Nollet, je vous verrai encore; ne vous inquiétez pas.

Je suis de garde, me semble-t-il, le 12 juillet. Nous aurons le temps.

04.16 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Nous n'avons plus de commission à ce moment-là. Pourriez-vous me transmettre votre réponse par mail?

La **présidente**: (...)

04.17 **Marie-Christine Marghem**, ministre: De toute façon, tant que je ne serai pas satisfaite de la réponse, et sans vouloir tordre la réalité, je ne vous la transmettrai pas. Je continue de creuser. J'en suis à mon dixième sms, au moins.

04.17 **Minister Marie-Christine Marghem**: Ik stuur u geen onvolledige antwoorden door.

04.18 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais j'aimerais que vous me la communiquiez par mail afin de ne pas attendre le mois de septembre. Nous gagnerions ainsi du temps.

04.18 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Kunt u me uw antwoord doormailen, zodat ik niet hoeft te wachten tot september?

04.19 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Nous sommes bien d'accord.

La **présidente**: Je vous propose de transmettre ces informations également à la commission.

De **voorzitter**: Ik stel voor dat u de informatie ook aan de commissie doet toekomen.

04.20 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Évidemment, madame la présidente. Nous sommes dans un cadre institutionnel. Sinon, nous n'avons pas besoin du Parlement pour se parler, M. Nollet et moi.

04.20 **Minister Marie-Christine Marghem**: Uiteraard, we bevinden ons in een institutioneel kader, maar ook daarbuiten heb ik veelvuldig contact met de heer Nollet!

04.21 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): On se parle tout le temps!

La **présidente**: (...)

04.22 Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, si vous saviez le nombre d'échanges privés que nous avons, M. Nollet et moi, vous seriez étonnée.

04.23 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Je confirme et cela fait beaucoup de jalouses!

La réunion publique de commission est levée à 18:00 heures.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 18:00 uur.